



Rentrée scolaire 2021-2022

Chers parents,

C'est une année scolaire presque « ordinaire » que nous venons de passer ensemble. Toute l'équipe éducative de l'école a eu à cœur de faire vivre à vos enfants une continuité pédagogie de qualité et la plus normale possible. Il est important de souligner l'active participation de chacun d'entre vous pour le respect des gestes barrières et le respect de l'organisation que nous avons dû mettre en place.

Tous ensemble nous avons fait preuve d'adaptation au quotidien. Il est important de féliciter les élèves pour le sérieux, le respect pour le port du masque et des gestes barrières. Cela n'a pas toujours été évident mais l'essentiel était de privilégier leur présence à l'école. Nous espérons que nous pourrons vivre une rentrée sans masque et avec le moins de contraintes sanitaires possible.

Tout au long de l'année, **Mme Kocak et Mme Ogier ainsi que toute l'équipe de l'APEL (Association des Parents d'élèves) ont répondu** présents et soutenu les projets des enseignants. Sans les parents bénévoles notre école n'aurait pas le même visage. La solidarité est un pilier essentiel du charisme des Chanoinesses de St Augustin. Cette année, vos enfants ont eu l'honneur de rencontrer quatre auteurs à travers le projet de l'APEL « Livres et merveilles ». Un grand bravo à Mme De Menditte et Hélène Seluksy pour l'organisation de ces rencontres.

La fête des Jardins n'a malheureusement pas pu avoir lieu cette année mais l'ensemble de l'équipe éducative a eu à cœur de faire vivre aux élèves des temps forts et merveilleux. Ces moments ont été capturés afin de les partager avec vous tous. Nous vous invitons à les découvrir sur le *padlet* de l'école à l'adresse suivante : <https://padlet.com/NDpeda/hpmqsascnt2ve6d> ou en scannant le QR-code que vous trouverez à la fin de ce courrier.

A l'image du bonheur transmis par ces projets, je vous invite à nous tourner vers cette nouvelle année scolaire qui sera assurément riche de découvertes, pleine de nouveaux apprentissages. Tout ceci porté par un thème d'année que vous découvrirez à travers les projets des classes de l'école.

Afin de préparer au mieux la rentrée, vous trouverez ci-dessous les différentes informations et organisation pour la rentrée 2021/2022 à l'école Notre Dame.

Avec l'équipe, nous restons à votre disposition.

Bel été à tous et prenez soin de vous.

Olivier Rothan

⇒ **RENTRÉE DES CLASSES** : La rentrée se fera de façon échelonnée, par niveau de classe à partir de **mercredi 1^{er} septembre 2021**.

Rendez-vous dans la cour de l'école aux horaires indiqués ci-dessous.

➤ **Élémentaires**

- **Classes de CM2 : à 8h20**
- **Classes de CM1 : à 8h35**
- **Classes de CE2 : à 9h00**
- **Classes de CE1 : à 9h15**
- **Classes de CP : à 9h30**

Fin de la classe à 12h00. Tous les élèves seront libérés l'après-midi.

➤ **Maternelles**

Pour le premier jour de rentrée, les parents pourront se rendre dans la classe avec leur enfant. Les jours suivants, nous vous invitons à déposer votre enfant à la porte des fondateurs (porte vitrée à droite de la chapelle).

Les PS seront accueillis à **8h10** à la date de rentrée communiquée à chaque famille, soit **le jeudi 2 OU le vendredi 3 septembre 2021**. Merci de respecter cette répartition. Les parents se rendent dans la classe avec leur enfant.

Les élèves de MS rentrent TOUS le mercredi 1^{er} septembre à 8h10 uniquement le matin jusqu'à 12h00, les élèves sont libérés l'après-midi.

Les élèves de GS feront **TOUS** leur rentrée **le jeudi 2 septembre à 8h10**.

⇒ **HORAIRES** : Pour les classes élémentaires :

L'École accueille vos enfants entre 7h45 et 18h.

La cour est surveillée à partir de 7h45, son accès n'est pas autorisé avant. Les enfants ne peuvent arriver à l'école qu'à partir de cet horaire.

Les élèves de l'école présentent leur badge à l'entrée de l'établissement. (Un nouveau badge pour l'année 2021/2022 sera remis à chaque élève à la rentrée). Les badges de l'année écoulée ne sont plus valables.

Les horaires de classes sont :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h20 à 11h45 et de 13h45 à 16h20. (Merci de veiller au respect de ces horaires)

ACCUEIL DU SOIR

- Après la classe les enfants de maternelles peuvent rester à la garderie et les élèves du CP au CM2 se rendre en étude. Les élèves y sont inscrits à l'année. En cas de fréquentation occasionnelle, vous achèterez un ticket à l'accueil et le présenterez au surveillant de l'étude qui enregistre les présences. En cas d'oubli, il vous sera réclamé ultérieurement.
- Etude et garderie se terminent à 18h. Pour le respect des personnels de l'établissement, nous vous remercions d'être ponctuel pour venir chercher votre enfant. **Tout dépassement horaire sera facturé.**
 - Toute arrivée après 18h15 sera facturée 10€
 - Toute arrivée entre 18h30 et 19h00 sera facturée 20€ supplémentaire
- Afin de permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans une ambiance de travail, sans être perturbés sans cesse par le départ échelonné de camarades quittant la salle, l'étude s'organisera ainsi :

⇒ **Entre 16h35 et 17h15 : aucun enfant ne quitte l'étude, les élèves font leurs devoirs.**

⇒ **A partir de 17h15 et jusqu'à 18h : les enfants peuvent être cherchés à tout moment** (les parents se présentent à l'accueil, c'est l'agent de l'accueil qui appelle l'enfant. Les parents attendent leur enfant à l'accueil).

SERVICE DE L'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil sont les suivants : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h, le mercredi de 7h45 à 15h
Le service administratif est fermé le mercredi après-midi.

LA COUR

Seuls les parents accompagnant leurs enfants en classes maternelles sont autorisés à traverser la cour. Toutefois, merci de ne pas stationner dans la cour ni dans les couloirs.

CIRCULATION DANS L'ETABLISSEMENT

En arrivant à l'école, présentez-vous à l'Accueil, même si vous avez pris rendez-vous. L'agent d'accueil vous informera et vous orientera.

Dans l'enceinte de l'établissement, toute personne est priée de :

- Ne pas fumer
- Ne pas faire usage de son téléphone portable
- Ranger vélo et poussette avec système antivol au parking à vélos (à gauche après le porche)
- Respecter les points suivants relevant de la sécurité, de règles d'hygiène ou du bon fonctionnement interne :
 - L'accès aux toilettes est réservé aux élèves et au personnel
 - Les chiens, même tenus en laisse, ne peuvent pénétrer dans l'établissement
 - L'ascenseur sera emprunté seulement pour accéder à l'administration.

INFORMATION

Tout au long de l'année, un certain nombre d'informations seront communiquées :

Par l'intermédiaire de vos enfants : vérifier quotidiennement le carnet de correspondance, l'agenda et le cartable

Par voie d'affichage : consulter le tableau d'affichage dynamique près de l'Accueil

Sur l'Environnement Numérique de Travail de l'établissement : ECOLE DIRECTE, les codes vous seront transmis à la rentrée.

Maternelles : un panneau se trouve à côté de chaque classe, ainsi qu'à l'entrée du bâtiment A, soyez-y attentifs.

Sur le site de Notre-Dame : www.notredame67.com, vous y découvrirez aussi à mesure que l'année se déroule, l'actualité de la vie de l'établissement.

DU BON USAGE DES DIFFERENTS SERVICES


Lorsque vous téléphonez, c'est l'Accueil de l'établissement qui vous répond et vous oriente vers la personne compétente pour répondre à votre demande :

- Au secrétariat de l'Ecole (ouvert de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi) pour les renseignements concernant l'école primaire, les rendez-vous avec le Chef d'Etablissement de l'école. Les rendez-vous avec les Enseignants ne sont pas gérés par le secrétariat. Ils sont à prendre directement avec la personne concernée.
- Au secrétariat du Collège-Lycée pour ce qui concerne le second degré.
- Au service de comptabilité (ouvert de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi sauf mercredi après-midi) pour toutes les questions financières ou modifications de régime (externe, ½ pension, accueils, attestations...)
- Au service de santé scolaire : (infirmerie)
- **Il n'est pas possible de joindre les Enseignants par téléphone.** Pour toute demande de rendez-vous ou renseignements, vous voudrez bien avoir recours au carnet de correspondance.

ASSURANCE

L'établissement a signé un contrat global avec le « Groupe Fides Assurance » qui garantit la Responsabilité Civile de l'établissement, les accidents corporels des bénévoles et les accidents subis par les élèves.

Ceux-ci en entrant à Notre-Dame, sont donc automatiquement assurés 24h/24 pour une année complète, y compris toutes les vacances.

 Il n'est donc pas nécessaire pour les parents de souscrire une autre « assurance individuelle accident ». Par contre l'assurance Responsabilité Civile individuelle est obligatoire et du ressort des parents.

CHANGEMENT DE SITUATION

Toute modification en cours d'année est à signaler au secrétariat (secretariat.ecole@notredame67.com) dans les meilleurs délais : **adresse, téléphone, employeur, situation familiale.**

L'école doit toujours pouvoir vous joindre en cas de nécessité. Merci d'y penser et d'actualiser les informations.

PHOTOS

Le photographe scolaire viendra en début d'année. Il sera de passage le **jeudi 30 septembre 2021** pour la photo individuelle et la photo de classe.

Messe des cartables et rentrée

Les parents et les élèves sont invités à la Messe des cartables & sacoches prévue le vendredi 17 septembre à 17h00 à la chapelle de Notre Dame.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS

Dans un climat de bienveillance et de confiance, nous vous invitons à rencontrer l'enseignant de votre enfant si vous aviez tel ou tel point à évoquer avec lui. Il est préférable d'aborder une question sereinement avant que cela ne devienne un problème. Vous pouvez prendre rendez-vous par le biais du carnet de correspondance ou de l'ENT.

SUIVI DU TRAVAIL

Le travail effectué à l'école (cahiers du jour, devoirs, évaluations ...) est régulièrement transmis aux parents et doit être signé. L'implication et la régularité avec lesquelles les familles s'engagent comptent pour les enfants et permettent de suivre et d'accompagner leur scolarité.

ABSENCES ET RETARDS

Merci de signaler l'absence de votre enfant, soit par mail : secretariat.ecole@notredame67, soit par téléphone (avant 9h00), soit directement à l'enseignant(e). Si une absence est prévisible, merci de nous en informer. Il est préférable de ne pas emmener à l'école un enfant malade ou même fiévreux.

L'école est obligatoire et toute absence doit être justifiée par écrit. Veuillez utiliser à cet effet les billets d'absences bleus figurant dans le carnet de correspondance.

Au-delà de 4 demi-journées d'absence non justifiées par écrit, l'école doit faire un signalement aux Autorités Académiques.

- **Les départs anticipés en vacances**, en voyage, aux sports d'hiver ..., sur temps de classe, ne constituent en aucun cas un motif légitime d'absence, ils ne peuvent donc être autorisés et vont à l'encontre d'un bon déroulement de la scolarité. **Le calendrier scolaire est connu très tôt aussi nous vous demandons de le respecter**
- En cas d'arrivée en retard à l'école, **passer à l'Accueil et présenter le carnet de correspondance. Les parents ne sont pas autorisés à monter dans les classes.**
- Tout changement (rendez-vous chez le médecin, absence exceptionnelle à la demi-pension...) doit être signalé par écrit et, le cas échéant, le nom de la personne autorisée à prendre l'enfant en charge doit être spécifié. Merci d'utiliser à cet effet les billets de sorties occasionnelles jaunes figurant dans le carnet de correspondance.

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

Anglais - Echecs - Lego - Chorale - Zumba ... Un large choix de propositions seront donnés début septembre aux élèves.

La fête des « Merveilles »

